



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



14097739

TRIBUNAL DE COMMERCE

29 AVR. 2014

M. J. J. J.
Greffé

N° d'entreprise : **413.255.038**

Dénomination

(en entier) : **Domaine régional Solvay - Château de La Hulpe**

(en abrégé) :

Forme juridique : **ASBL**

Siège : **Chaussée de Bruxelles, 111 à 1310 La Hulpe**

Objet de l'acte : **Conseil d'Administration**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale du 30 septembre 2013 :

2. Nominations statutaires

Les membres de l'Assemblée Générale sont informés qu'en séance du 18 juillet 2013 le Gouvernement wallon a désigné Madame Marie-José Laloy en qualité de Présidente de l'ASBL et ce conformément aux statuts de l'asbl.

Lors de la même séance, le Gouvernement wallon a désigné Monsieur Didier DEHON en remplacement de Madame Julie PATTE au sein de l'Assemblée Générale et au sein du Conseil d'administration.

Les membres de l'Assemblée générale approuvent à l'unanimité les désignations du Gouvernement wallon.

D'autre part, en date du 25 septembre 2013, les représentants de Madame Anne Solvay ont transmis un courrier par lequel il est demandé d'acter la démission de Monsieur Charles de SELLIERS au sein de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration. En remplacement de celui-ci, la candidature de Madame Fleur de SELLIERS est proposée à l'Assemblée Générale par les ayants droits de Madame Anne Solvay.

Les membres de l'Assemblée générale approuvent à l'unanimité cette démission et la candidature proposée.

(Signé) Yves Van Honacker, Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 12/05/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature